

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

1^{ER} MAI

« LA RUE,
ON NE LA
TRAVERSE PAS,
ON L'OCCUPE »



Sophie Binet

secrétaire générale de la CGT

Rédactrice en chef d'un jour





ÉDITORIAL

PAR ROSA MOUSSAOUI

Millionnaires

Jamais un gouvernement français n'avait compté tant d'impudentes fortunes. Sur les 41 membres du cabinet Borne désignés en 2022, ils étaient 19 à s'afficher millionnaires – on en dénombrait 14 dans le dernier gouvernement Hollande. L'Assemblée nationale ne compte aujourd'hui que 5 ouvriers, soit 0,9 % de l'Hémicycle, alors qu'ils rassemblent 12 % de la population active; 4,5 % des députés, seulement, sont des employés (16 % de la population active). Comment, dans ces conditions, la voix de celles et ceux qui travaillent, produisent les richesses, tiennent le pays à bout de bras pourrait-elle être entendue, respectée, prise en considération par ceux qui gouvernent ? La morgue d'Emmanuel Macron et de ses ministres n'est pas une posture : elle dit une position de classe. Celle de ces riches convaincus que « la vie d'un entrepreneur est plus dure que celle d'un salarié », que « la meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler », que l'on croise dans les halls de gare

On ne tient pas éternellement une société à coups de mensonges et de grenades explosives.

« des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien », qu'il suffit de « traverser la rue pour trouver un travail » et qu'un « pognon de dingue » serait dilapidé dans la protection sociale pourtant financée par les cotisations des salariés. L'écoeurement, le rejet massif que suscite aujourd'hui la retraite à 64 ans ne se résume pas à cette contre-réforme : c'est bien plus grave. L'équation de cette crise politique ? Aucun système ne peut se perpétuer sans fin en permettant à un patron – en l'occurrence celui de Stellantis – de gagner en un an l'équivalent de 3420 Smic. Tant que ça ne craque pas, on en rajoute, on continue, on accélère, on passe en force : voilà la stratégie de ces extrémistes du libre marché. Là, ça craque, et sérieusement. On ne tient pas éternellement une société à coups de mensonges et de contre-feux, à coups de matraque et de grenades explosives, d'arrêts préfectoraux chaque jour plus grotesques. La colère est profonde. Elle ne se tarira pas de sitôt. C'est qu'elle surgit des tréfonds d'un peuple qui tient l'égalité et la liberté pour des principes fondateurs. Cela, les millionnaires au pouvoir ne veulent ni l'entendre ni le comprendre. À leurs risques et périls. ■



Un 1^{er} Mai déjà historique

MOBILISATIONS En pleine bataille des retraites, la réussite de cette Journée internationale des travailleurs, où défilera l'intersyndicale, peut ouvrir des opportunités nouvelles au mouvement social, alors que le Conseil constitutionnel se prononce le 3 mai sur la seconde demande de RIP.

Ce 1^{er} mai 2023, Journée internationale des travailleurs, s'annonce d'ores et déjà historique. Par sa dimension rassembleuse d'abord, avec un appel commun des huit organisations syndicales du pays à rejoindre les cortèges. Ce cadre unitaire est rarissime : en 2012, par exemple, une intersyndicale appelait également à la mobilisation, mais sans Force ouvrière, ni la CFDT. Cette nouvelle manifestation intervient dans un contexte social explosif, après le passage en force d'Emmanuel Macron au Parlement sur la réforme des retraites et la présentation, mercredi, de la nouvelle feuille de route gouvernementale. Sans avancer de chiffres, les centrales espèrent une journée de mobilisation massive : près de 300 rassemblements sont d'ores et déjà prévus, contre environ 200 à l'ordinaire. « Nous sentons une montée en puissance des manifestations, avec une volonté recherchée de rassembler au plus près des bassins d'emploi », explique Thierry Pettavino, chargé de la coordination des luttes à la CGT. Ce qui se joue, c'est la poursuite du mouvement. D'ailleurs, pour 64 % des Français, selon l'institut Elabe, la contestation sociale doit se poursuivre. « Une première victoire est d'avoir identifié, à nouveau, le 1^{er} Mai comme une date de mobilisation sociale et de solidarité internationale », assure Thomas Vacheron, secrétaire confédéral CGT. D'ailleurs, plusieurs dizaines de délégations internationales défilent dans le cortège parisien. Seront ainsi présents Esther Lynch, secrétaire générale de Confédération européenne des syndicats (CES) (lire sa tribune page 6), et Eric Manzi, pour la Confédération syndicale internationale (CSI).

La non-application de la réforme est possible

CPE. Trois lettres pour un projet de loi, contesté par un fort mouvement social en 2006, qui n'est jamais entré en vigueur. Le contrat première embauche (CPE) est l'exemple cité par l'intersyndicale après la promulgation de la réforme des retraites, le 15 avril. De fait, la publication du texte, validé par le Conseil constitutionnel, au Journal officiel écarte la possibilité de contraindre le président de la République à recourir à l'article 10 pour renvoyer le projet devant les députés. « Dès lors, si vous voulez revenir devant le Parlement, il faut déposer un nouveau projet de loi et reprendre le fil dès le début », précise le constitutionnaliste Benjamin Morel. Pour autant, comme pour le CPE, la contestation sociale peut forcer le président de la République à ne pas publier les décrets d'application.

Sur le plan parlementaire, les oppositions veulent maintenir la pression sur l'exécutif, désireux de clore la séquence. Une seconde demande de référendum d'initiative partagée (RIP), visant à ne pas repousser l'âge de départ à la retraite après 62 ans, a été déposée par les parlementaires de gauche. « Mais cette requête reprend l'article unique de la première demande, déjà censurée par le Conseil constitutionnel au motif qu'elle n'apportait pas de changement du droit, tempère Benjamin Morel, accompagné d'un second article visant à moduler les taux de CSG. Or, la jurisprudence issue du RIP sur les superprofits précise que la variation de taux n'est pas en soi une réforme. » Les sages rendront leur avis le 3 mai. La réussite du 1^{er} Mai pourrait ainsi accroître la pression populaire pour une issue démocratique à cette

CORTÈGES PRÈS DE 300 POINTS DE RENDEZ-VOUS DANS L'HEXAGONE

Pour le 1^{er} Mai comme pour les douze premières journées de mobilisation contre la réforme des retraites, la lutte se déploie sur l'ensemble du territoire. Au total, près de 300 cortèges sont prévus,

selon la CGT. À Paris, la manifestation partira de la place de la République vers 14 heures, jusqu'à la place de la Nation. À Lyon, le cortège s'élancera depuis la place Jean-Jaurès à 10 heures. Même heure

pour Marseille. À Urrugne, Bordeaux, Millau ou encore Perpignan, le rendez-vous est à 10 h 30. Militants communistes et syndicaux seront également à pied d'œuvre pour la traditionnelle vente du muguet.



Dans toute la France, l'allocution télévisée d'Emmanuel Macron, le 17 avril, a été accueillie par un concert de casseroles. GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

DÉCRYPTAGE

crise. De plus, les oppositions ont toujours la possibilité de déposer des propositions de loi visant à abroger la réforme. Au Sénat, le groupe communiste a déposé un texte en ce sens. Les députés seront également amenés à se positionner sur la proposition du groupe centriste Liot, le 8 juin, lors de sa niche parlementaire.

Le mouvement renouvelle ses modes d'action

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, empêché de descendre de son TGV à Paris, après un déplacement houleux à Lyon ; celui de la Santé, François Braun, hué et accueilli par un concert de sirènes d'ambulance lors de la visite du CHU de Poitiers ; les équipes d'Emmanuel Macron, qui prévoient un groupe électrogène de secours, en cas de coupure d'électricité durant les tournées présidentielles... À l'approche du 1er Mai, la contestation sociale a changé de nature. La casserole, utilisée par des manifestants pour protester durant l'allocution élyséenne du 17 avril, est devenue le symbole de ces actions coups de poing. « Il était hors de question d'entendre le faux bilan d'Emmanuel Macron, et nous voulions faire comprendre que la mobilisation contre la réforme des retraites n'allait pas sonner son glas », assure Youlie Yamamoto, d'Attac. L'organisation est à l'initiative de ces « casseroles », après un « un week-end du 15 avril sous le choc de la validation, puis de la promulgation », reconnaît la porte-parole de l'association, pour qui des actions parfois symboliques, mais qui apportent du sens, permettent de donner un nouveau souffle à la contestation. Preuve en est les « 100 jours de zbeul » (« désordre » - NDLR), un classement fait par le syndicat Solidaires informatique qui récompense les départements les plus opposés à la réforme. Vendredi 21 avril, à Paris, des militants

MONDE CES PAYS PRIVÉS DE DÉFILÉ

Il n'y aura pas de mobilisation, ce lundi, en Russie, où les défilés ont été interdits par le pouvoir, officiellement en raison de menace terroriste « élevée ». Même chose en Biélorussie, où la loi martiale interdit tout rassemblement depuis l'invasion de l'Ukraine. Dans d'autres régions du monde, pas besoin de loi martiale pour couper court aux défilés : dans les pays du Golfe, par exemple, la Journée internationale des travailleurs n'a jamais eu droit de cité.

de la fédération CGT Info.com ont fait le tour de l'Élysée avec un camion affichant une banderole « Macron démission ». Dans la foulée, des syndicalistes de la culture et de la fonction publique ont envahi le musée d'Orsay. La fédération CGT des mines-énergie, elle, s'est lancée dans une « grévilla », pour « 100 jours de colère ».

L'intersyndicale réclame une refonte de la démocratie sociale

« La réforme de 2017 a fait une confiance aveugle aux employeurs pour concrétiser les objectifs affichés par les ordonnances, tout en leur donnant les moyens d'y échapper. Ce « en même temps » a fait une victime : la qualité du dialogue social », déclarait Laurent Berger, le 7 janvier, résumant le fossé entre les syndicats et le pouvoir macroniste. Le secrétaire général de la CFDT dénonçait ainsi la fusion des comités d'entreprise, des CHSCT et des délégués du personnel au sein des comités sociaux et économiques (CSE). « La conséquence directe a été une réduction sans précédent du nombre d'élus du personnel et de leur pouvoir d'agir », analyse le sociologue Baptiste Giraud.

LA RÉDACTRICE EN CHEF D'UN JOUR

Une manifestation qui restera dans les mémoires



Sophie Binet
Secrétaire
générale
de la CGT

Le 1^{er} Mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, existe depuis près de cent trente-cinq ans, lancé par le mouvement ouvrier et la CGT pour exiger la réduction du temps de travail et la paix. Rien de neuf à venir défilé cette année, alors ? Eh bien, pas du tout ! Ce 1^{er} mai 2023 sera inédit en France. Outre que ce sera la 13^e journée de manifestation

contre la réforme des retraites, c'est la première fois que l'ensemble des syndicats y appellent. C'est aussi la première fois que la dimension internationale va être ainsi affirmée, avec près de 100 syndicalistes venu-e-s des cinq continents pour afficher leur soutien à la mobilisation française. Il sera aussi familial, festif et populaire. Trois bonnes raisons d'y participer. Mais la quatrième est la plus importante. Notre nombre, le 1^{er} Mai, est déterminant pour gagner. Le 8 juin, une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites sera examinée par l'Assemblée nationale. Et elle a toutes les chances d'être votée, si la mobilisation et la pression sur les député-e-s se maintiennent. Alors, ce 1^{er} Mai, avec nos familles, nos ami-e-s, nos voisin-e-s et nos collègues, soyons au rendez-vous, prenons la rue pour enterrer la réforme des retraites et mettre à l'ordre du jour des perspectives de progrès ! ■

À l'heure où le couple exécutif assure tendre la main aux syndicats sur la future feuille de route gouvernementale, les centrales entendent pousser leur avantage. Selon un sondage Elabe du 6 avril, les syndicats sont désormais perçus à 52 % comme des éléments de dialogue (+ 12 points depuis janvier 2020) et non de « blocage » (46 %, - 13 points). La CFDT porte 10 propositions visant à redonner du pouvoir aux élus du personnel, dont la désignation de représentants de proximité dans les sociétés comptant plusieurs sites ou encore l'augmentation du crédit d'heures de délégation. Dans l'immédiat, la CGT appelle à la remise en place des instances supprimées en 2017 et à la suspension « de l'ensemble des accords régressifs », dont les ruptures conventionnelles collectives.

Les travailleurs à l'offensive pour les salaires

L'absence de journée de mobilisation interprofessionnelle, depuis le 13 avril, a mis en lumière les luttes sociales dans les entreprises, en lien avec les salaires. Outre leur multiplication dans les Epha (lire notre reportage, page 5), l'exemple le plus marquant est la lutte des salariés de Vertbaudet, dans le Nord, en grève depuis le 20 mars. « En réalité, les mobilisations liées aux salaires n'ont pas faibli depuis janvier, mais sont passées au second plan », assure Thomas Vacheron. La contestation sociale sur les retraites participe au rapport de force dans l'entreprise. » Et le secrétaire confédéral de citer l'exemple de l'entreprise Barbier, à Sainte-Sigolène (Haute-Loire), où les salariés ont obtenu 160 euros brut par mois d'augmentation. Un moyen pour les syndicats de mettre sur la table la question des salaires, grande absente de la feuille de route d'Élisabeth Borne. ■

NAÏM SAKHI

Dans les Ehpad, le bruit sourd du malaise social

Outre la réforme des retraites, les salaires et la dégradation des conditions de travail attisent la colère des salariés de ces établissements.



Ce vendredi 28 avril, la CGT appelle le secteur de la santé à se mobiliser. VINCENT BOISOT/RIVA PRESS

Les négociations avec la direction étaient à peine terminées que la décision était prise. Ce vendredi, les employées de la résidence La Chesnaye à Suresnes (Hauts-de-Seine) sont en grève. « Les soignants sont dans un état préoccupant », mesure Malika Belarbi, responsable du suivi des Ehpad à la CGT santé. Preuve en est, ce mercredi, les agents de l'Ehpad public défilent dans le local syndical pour témoigner. « Il suffit de regarder la propreté à l'entrée de l'établissement pour comprendre l'état de nos locaux », insiste Diane, 45 ans. Et l'aide-soignante d'ajouter :

« Un agent du nettoyage est parti à la retraite et n'a pas été remplacé, c'est cela, les effets concrets des politiques d'économies. »

Ces dernières semaines, dans l'élan de la contestation contre la réforme des retraites, les grèves dans les Ehpad se sont multipliées. Face à l'inflation galopante, les faibles rémunérations sont bien souvent les éléments déclencheurs de la protestation. Depuis lundi, dans les Deux-Sèvres, les salariés de l'établissement des Jardins du château d'Aiffres se sont lancés dans un mouvement reconductible. Outre le recrutement d'un aide-soignant et de deux infirmières à des postes vacants

depuis mars, la section CGT de l'Ehpad réclame une revalorisation salariale allant de 5 à 10 %. Des mouvements similaires ont eu lieu dans l'Isère, l'Ardèche, les Alpes-de-Haute-Provence ou encore au Mans, dans la Sarthe.

1800 EUROS NET, APRÈS DIX ANNÉES D'ANCIENNETÉ

Dans l'établissement des Hauts-de-Seine, la plupart des agents, fonctionnaires, ont vu leurs rémunérations gelées avec le point d'indice durant dix ans. Le dégel de 3,5 % cet été ne leur permet pas de rattraper le décalage. Diane touche 1800 euros net, avec les primes,

après dix années d'ancienneté : « Les fins de mois sont dures, tout a augmenté, déplore l'aide-soignante. Avec deux enfants à charge, le 15 du mois nous n'avons presque plus rien. » À ses côtés, Marie a fait ses comptes. En passant assistante de soins en gérontologie, la direction de son Ehpad lui a fait savoir que la prime grand âge (118 euros brut) qu'elle percevait serait remplacée par celle de soins en gérontologie (90 euros brut). « Sur une année, cela fait 336 euros de perdu. Avec cela, je peux payer l'électricité », déplore-t-elle, contrainte de calculer chacune de ses dépenses.

Avec deux enfants à charge, le 15 du mois nous n'avons presque plus rien. »

DIANE, L'AIDE-SOIGNANTE

Pour autant, la question des retraites n'est pas secondaire chez les agents de cet Ehpad. Le mouvement de grève de ce vendredi s'inscrit dans la journée d'action du 28 avril dans le secteur de la santé, qui, avec celle du 20 avril, constituent les deux repères mis en avant par la CGT, d'ici au 1^{er} Mai. Arrivée du Cameroun à 40 ans, Marie assure « avoir regardé la loi ». La contractuelle devra travailler jusqu'à 67 ans, l'âge maximal. « Je comprends ceux qui veulent aller à la retraite à 62 ans. Avec cette réforme, la retraite va rimer avec la mort des individus », regrette-t-elle. Titulaire de la fonction publique, Diane pourra partir avant l'âge de départ légal, mais devra travailler deux ans de plus, jusqu'à 59 ans. Parmi les revendications de la CGT santé, pour la mobilisation de ce vendredi, figure d'ailleurs le droit à la retraite à 60 ans, avec un départ anticipé à 55 ans pour les métiers pénibles. ■

NAÏM SAKHI

OFFRE SPÉCIALE BATAILLE POUR NOS RETRAITES

- ☐ **100 % HUMANITÉ -60%** : Le quotidien et le magazine papier chez vous + l'accès illimité au site. 29€/mois*
- ☐ **100 % QUOTIDIEN -55%** : Le quotidien papier chez vous + l'accès illimité au site. 23€/mois*
- ☐ **100 % WEB** : Le quotidien et le magazine en numérique + l'accès illimité au site 13,90€/mois*

*Abonnement résiliable à tout moment | Offre exceptionnelle réservée aux nouveaux abonnés. **La réduction est calculée sur le prix au numéro.

Dès **13,90€** par mois sans engagement

et jusqu'à **60%** de réduction !



NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
TÉLÉPHONE _____
E-MAIL _____

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA - JOURNAL L'HUMANITÉ IMMEUBLE CALLIOPE, 5, RUE PLEYEL 93528 SAINT-DENIS CEDEX ICS : FR15ZZZ421690

REF. UNIQUE DU MANDAT (NE PAS REMPLIR)

PAIEMENT * ☐ RÉCURRENT * _____ € ☐ PONCTUEL _____ €

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire *

BIC - Code international d'identification de votre banque *

FAIT À * _____ LE * _____ SIGNATURE * _____

À RENVoyer REMPLI ET ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE L'HUMANITÉ OU DU MANDAT DE PRÉLÈVEMENT À : L'HUMANITÉ - SERVICE DIFFUSION - 3, RUE DU PONT-DE L'ARCHE - 37550 SAINT-AVERTIN

Les syndicats sortent-ils renforcés de cette séquence des retraites ?

L Manifestement, oui. Avant le conflit, les syndicats étaient sous les radars des médias et de l'opinion publique. Les salariés manifestent une extériorité relative à leur égard, dans un rapport de service plus que de représentation. Ce mouvement social a dépassé ces écueils. L'intersyndicale a été un facteur essentiel, ouvrant une séquence qui tranche avec les douze précédentes années. Le mot d'ordre assez simple « Non aux 64 ans » a rencontré un écho très grand dans le pays. Enfin, les syndicats ont proposé un large cadre d'actions, alternant les journées de mobilisation en semaine, les week-ends, la tentative de mettre la France à l'arrêt avec des mouvements de grève reconductible dans plusieurs secteurs. Le syndicalisme est revalidé. S'agit-il d'un tournant dans la relation entre les salariés et le syndicalisme ? La question reste devant nous.

Vous mettez l'accent sur l'unité syndicale. Une dynamique similaire aurait-elle pu voir le jour sans ce rassemblement ? Peut-elle perdurer après le 1^{er} Mai, alors qu'Emmanuel Macron entend accélérer dans les réformes ?

Ce mouvement est sans commune mesure avec celui de 2019, lors de la réforme de la retraite à points (la CFDT ne participait alors pas au front syndical - NDLR). Le fait que l'ensemble des syndicats soit dans l'action est un facteur de déblocage pour beaucoup de salariés, c'est un renfort, même si la CGT demeure la principale centrale dans sa capacité à mobiliser. Cela se vérifie en Île-de-France, dans les grandes villes et dans les territoires. Les syndicats ont compris l'intérêt de ce cadre unitaire, que le pouvoir politique cherche à fracturer depuis trois mois. C'est un risque. Passé le délai de décence, évoqué par Laurent Berger après la promulgation, le gouvernement voudra discuter. Un premier accroc pourrait survenir sur le fait de participer ou non, et sur quelles bases, aux négociations. Cela dépendra de ce que l'exécutif est prêt à mettre sur la table.

Justement, la CGT n'a pas signé l'accord sur le partage de la valeur, contrairement à FO et à la CFDT. Le texte de loi à venir peut-il mettre en lumière des visions différentes entre les centrales ?

Assurément. L'unité syndicale, ce n'est pas la négation des divergences, c'est une certaine façon de les traiter. Les désaccords finissent toujours par vous rattraper. Mais l'enjeu est de mettre en avant ce qu'il y a en commun dans le syndicalisme. Sur le travail, Emmanuel Macron a un bilan à son actif, avec la diminution des droits syndicaux, la suppression des CHSCT, les accords de « performance collective », l'instauration d'un barème prud'homal qui écorne le CDI. Les centrales ont fait part de leur opposition. Même la CFDT demande à revoir les ordonnances Macron. Sont-ils capables de mettre en avant ces



Des syndicats unis et déterminés, le 6 avril, à Paris. JULIEN JAULIN/HANSLUCAS

« L'intersyndicale a été facteur de déblocage »

Pour Jean-Marie Pernot, politologue spécialiste du syndicalisme, les organisations de salariés sont renforcées par la séquence sociale.

points d'accord ? Sur le partage de la valeur, bien qu'ayant des appréciations différentes, les syndicats peuvent-ils réaffirmer ensemble la priorité du salaire par rapport à l'intéressement ou à la participation dépourvus de cotisations sociales ? Le risque de dissociation de cette parfaite unité d'action est réel. L'enjeu est de préserver une capacité unitaire, alors que la question des retraites demeure.

La CFDT et la CGT ont chacune réalisé 30 000 nouvelles adhésions. La centrale de Montreuil semble connaître un regain chez les jeunes et dans le privé, quand la CFDT a capitalisé autour de la figure de Laurent Berger. Est-ce le signe d'un renouveau de la syndicalisation ?



JEAN-MARIE PERNOT
Politologue,
spécialiste
du syndicalisme

C'est un signal positif, qui s'est déjà produit en 1995. Lors des grands conflits sociaux, un grand nombre de participants découvrent l'efficacité de l'outil syndical et les sociabilités qui l'accompagnent. Reste à savoir si cela constitue l'inversion d'une dynamique de déclin ou une sympathie momentanée. Il y a deux conditions majeures pour transformer l'essai. Le maintien d'un certain niveau d'unité d'action, qui ne gomme pas les différences mais qui maîtrise les divergences. Et ensuite, la capacité propre aux syndicats d'encadrer ce gain d'adhésions, en s'ouvrant sur les dynamiques du salariat réellement existantes. Les centrales ont la nécessité de s'adapter à la proximité du monde du travail et de réactiver fortement les dimensions interprofessionnelles.

Dans votre ouvrage *Le Syndicalisme d'après*, vous rappelez que le premier projet syndical est le mythe de la grève générale.

Des secteurs comme l'énergie et la chimie ont reconduit des grèves, mais sans réellement mettre la France à l'arrêt, pourtant mot d'ordre de l'intersyndicale. Comment l'expliquer ?

Des secteurs ont bien voulu s'y lancer, à condition d'être suivis par d'autres. Ce n'est pas qu'une question de volonté, le mouvement syndical n'a aujourd'hui pas la puissance d'engager des mouvements de grève durable significatifs, c'est un fait. L'enjeu pour les syndicats est de reconstruire cette puissance, qui fait incontestablement partie du rapport de force. Les manifestations, si utiles qu'elles soient, ne compensent pas. D'ailleurs, le mouvement de 1995, contre le plan Juppé, était adossé à de fortes grèves. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR N. S.

« Le printemps syndical peut se transformer en changement durable »

Ce 1^{er} Mai, nous célébrons les victoires du mouvement syndical telles que notre campagne réussie en faveur de la journée de huit heures qui a donné naissance à la Journée internationale des travailleurs. Cette année en particulier, le mouvement européen du travail a toutes les raisons d'être mobilisé.



PAR ESTHER LYNCH
Secrétaire générale
de la Confédération
européenne
des syndicats

se. Nous traversons une crise du coût de la vie provoquée par des entreprises qui cyniquement gonflent leurs prix et leurs profits sous prétexte de problèmes d'approvisionnement dus à la pandémie et à la guerre en Ukraine.

En même temps, les travailleurs doivent se battre pour payer nourriture et loyer en raison de la plus importante réduction du salaire réel depuis le début de ce siècle. Malgré cela, seuls quelques pays européens ont imposé des taxes sur les profits excédentaires pour réagir à la spirale profit-prix alimentant l'inflation. Ou, comme je préfère l'appeler, la « cupidité inflationniste ». Pourtant, de nombreux responsables politiques semblent une nouvelle fois déterminés à faire payer les gens ordinairement pour une autre crise dont ils ne sont en rien responsables.

L'austérité 2.0 est en route. Qu'il s'agisse des diverses exigences de décideurs politiques relatives à la modération salariale, de la hausse dévastatrice des taux d'intérêt frappant durement les travailleurs, de la réforme antidémocratique des retraites du président Macron en France ou encore de la suppression d'un jour de congé décrétée par le gouvernement danois.

Mais, comme nous le verrons encore ce 1^{er} Mai dans la rue à Paris, où je vais participer à la manifestation syndicale pour le retrait de la réforme des retraites, la riposte est là. En témoignent une douzaine de jours d'arrêt de travail partout en France, la plus importante vague de grèves en Grande-Bretagne depuis les années 1980 et la « méga-grève » en Allemagne.

En même temps, les travailleurs doivent se battre pour payer nourriture et loyer



Le 13 avril, à Paris. Manifestation contre la réforme des retraites. JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

Les infirmières en Lettonie, les travailleurs d'une usine de pneus en République tchèque et ceux des transports aux Pays-Bas sont parmi les nombreux groupes de salariés sortis vainqueurs de conflits salariaux au cours des derniers mois. Les syndicats luttent avec succès pour s'opposer aux tactiques antisyndicales mais aussi pour s'organiser sur de nouveaux lieux de travail comme

« Partout en Europe, les travailleurs s'organisent. Notre mouvement a vraiment de quoi être fier en ce 1^{er} Mai. »

chez Amazon en Allemagne et en Grande-Bretagne où les travailleurs de la plateforme ont pour la première fois entamé une action de grève. Partout en Europe, les travailleurs s'organisent. Notre mouvement a vraiment de quoi être fier en ce 1^{er} Mai.

Aujourd'hui, le défi est de transformer ce printemps syndical en un changement durable. C'est la raison pour laquelle le nouveau syndical sera la priorité du congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) à Berlin, plus tard dans le mois, durant lequel 1 000 délégués et participants représentant plus de 45 millions de travailleurs débattront et s'accorderont sur un programme d'action syndicale pour ces quatre cruciales prochaines années.

En effet, comme c'est toujours le cas, trop peu de travailleurs profitent des avantages de l'adhésion à un syndicat et de conventions collectives de travail. Cela doit changer. Dans la moitié des États membres de l'Union européenne (UE), 50 % des travailleurs, voire moins, sont couverts par une négociation collective. Les conséquences sont évidentes : les États membres présentant les plus bas niveaux de négociation collective sont également ceux qui pratiquent les salaires les plus bas.

La CES et ses affiliés ont déjà obtenu une nouvelle directive européenne relative à des salaires minimaux adéquats qui inclut l'obligation pour les États membres de travailler avec les syndicats et d'adopter des engagements juridiques pour étendre la couverture de la négociation collective.

Aujourd'hui, tous les États membres sont tenus de promouvoir la négociation collective et de combattre l'antisindicalisme. Ceux dont la couverture de la négociation collective est inférieure à 80 % doivent en outre développer un plan d'action pour y remédier. Au niveau national, les syndicats doivent œuvrer pour assurer que cet important changement d'orientation pour l'UE – qui, il y a une décennie, soutenait encore que la négociation collective était incompatible avec la croissance économique – soit maintenant transposé dans le droit national. Ce n'est toutefois qu'un début. En matière de

« Aujourd'hui, tous les États membres sont tenus de promouvoir la négociation collective et de combattre l'antisindicalisme. »

politique de travail, l'UE est déjà distancée par les États-Unis où, dans le cadre de sa loi sur la réduction de l'inflation, l'administration Biden réserve son financement de 4 milliards de dollars aux entreprises qui paient les salaires syndicaux, soutiennent une transition juste et limitent leurs dépenses excessives.

C'est une bonne chose que le Green Deal de l'UE soit à la hauteur du mécanisme de subventions américaines à l'industrie. Il doit maintenant l'être aussi en matière de droits des travailleurs et de conditions sociales liés à cette manne financière.

Nous ne pouvons plus tolérer que d'énormes sommes d'argent public soient allouées à des entreprises qui agissent à l'encontre de l'intérêt public en pratiquant des salaires de misère tout en laissant nos systèmes sociaux déjà sous-financés en payer la note. Des entreprises comme Amazon, qui a remporté des marchés publics pour plus de 1 milliard d'euros en à peine trois ans. C'est pourquoi l'une des principales exigences contenues dans le manifeste de Berlin de la CES est l'interdiction totale de confier de l'argent public à des patrons adeptes de l'antisindicalisme qui, en outre, recourent à l'évasion fiscale et détruisent l'environnement.

Ne pas mettre un frein aux inégalités rampantes et à la voracité de certaines entreprises ayant déclenché la crise actuelle serait faire un cadeau à l'extrême droite. L'Europe a besoin d'un nouveau modèle économique et social qui place l'humain et la planète avant le profit à tout prix. C'est l'avenir pour lequel les membres des syndicats européens manifesteront ce 1^{er} Mai. Et ce sera également l'objet des discussions et des décisions lors du congrès de la CES à la fin du mois.

L'histoire du 1^{er} Mai nous montre qu'un réel changement est possible lorsque les travailleurs s'unissent pour réclamer un avenir meilleur. ■

«L'égalité entre les sexes est l'objectif qui permettra d'abolir la pauvreté.»

Graça Machel

L'HOMME DU JOUR



Jean Villeret

Ancien résistant, déporté à Natzweiler-Struthof puis à Dachau, le coprésident de la FNDIRP, âgé de 100 ans, publie à la veille de la journée du souvenir de la déportation un livre d'entretiens intitulé *Un jour nos voix se tairont*, aux éditions Alisio. Huit décennies après la libération des camps, ils ne sont plus qu'une poignée à pouvoir témoigner. Jean Villeret raconte sa jeunesse dans une famille ouvrière à Maisons-Alfort, son entrée en résistance chez les Francs-tireurs et partisans, l'enfer concentrationnaire puis son engagement social auprès des jeunes. L'ancien tourneur puis releveur de compteurs chez EDF-GDF consacre son existence, à partir de 1952, à la direction d'un centre de vacances CCAS. Il s'engage aussi dans le combat pour la mémoire et l'esprit de Résistance. ■

PIERRE CHAILLAN

L'œil de Soph'

INFLATION, CE SERA DUR JUSQU'À LA FIN DE L'ÉTÉ, AFFIRME MACRON -



LA BONNE NOUVELLE Le Gran Abuelo, doyen des arbres, pour étudier le climat

Les habitants de sa région du sud du Chili l'appellent le Gran Abuelo, l'«arrière-grand-père» en espagnol. Avec ses 60 mètres de haut et 4 mètres de diamètre, un cyprès de Patagonie géant, âgé de plus de 5 000 ans, serait en passe d'être certifié le plus vieil arbre au monde. Il serait ainsi plus vieux que le doyen actuellement reconnu, le Mathusalem, un pin de 4 850 ans, poussant toujours aux États-Unis. Depuis trois ans, des chercheurs du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement de Paris travaillent sur un échantillon de son

tronc. Leurs études pourraient nous en apprendre beaucoup sur l'adaptation au changement climatique. L'arbre constitue une véritable «capsule temporelle». À travers la lecture des cernes de son tronc, on peut savoir si une année a été sèche ou bien pluvieuse. Cela permet de comprendre comment ces grands végétaux s'adaptent à leur milieu et à ses variations. Selon Jonathan Barichivich, chercheur au sein du projet, des arbres aussi anciens «sont des symboles de résilience et d'adaptation». ■

INÈS PELTIER



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Le bon sens même

Il faut retenir cette pensée d'Olivier Dussopt dans un entretien publié dans *le Figaro*. «Je ne connais rien de plus efficace contre la pauvreté et la précarité que le travail.» Normal, il est ministre du Travail, pas de la flemme. C'est comme dire à des gens qui ont faim que peut-être ils devraient manger. Ça pourrait les inspirer dans les pays pauvres pour faire face à la famine. Le bon sens même, mais pas tout à fait. En France, 20 % des travailleurs gagnent moins de 1 100 euros par mois - 23 % pour les femmes, 17 % pour les hommes. Dans ce chiffre, 18 % sont à temps partiel, gagnent à peu près 600 euros par mois et souhaiteraient travailler plus. On peut donc travailler et être pauvre et précaire. Les services du ministère auraient quand même pu le dire à Olivier Dussopt. Mais c'est vrai, il veut juste dire que les chômeurs sont des feignasses qui n'ont qu'à traverser la rue. Il est même prêt pour cela à passer pour un imbécile. Et il y arrive. ■



BONNET D'ÂNE

Sexisme sur les ondes

«On attend avec impatience la Barbie Sophie Binet, la Barbie CGT, avec des petites casseroles à 49,30 euros et ce sera un carton.» Alors qu'elle vient d'intervenir au micro de RTL au sujet de la réforme des retraites, la secrétaire générale de la CGT doit supporter le sexisme du chroniqueur Philippe Caverivière.



LE FIL ROUGE

Tremblay-en-France (93) L'assemblée générale des Gentils Tremblaysiens organise, le mardi 2 mai, à 14 heures, à l'espace Jean-Ferrat (avenue Gilbert-Berger), un débat sur le thème «La souveraineté alimentaire face à l'inflation», avec Gérard Le Puill, journaliste et auteur du livre *Choses apprises en 2020 pour agir contre la faim*.



L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Vidéo À l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, une large intersyndicale s'est donné rendez-vous le 27 avril, à la maison des syndicats, avant de partir en manifestation sur le terminal 1. En musique et avec quelques casseroles, les manifestants ont mis une chaude ambiance au beau milieu des voyageurs en appelant à faire de ce 1^{er} Mai, une manifestation historique. Un reportage à découvrir en vidéo. **Appel** «Sauvons l'avenir des quartiers. Marseille, stoppez le massacre!» Les habitants et habitantes, associations, collectifs, travailleurs et travailleuses s'en mêlent et se constituent en collectif du 1^{er} Mai. Confrontés à la violence, ils adressent au pouvoir et aux médias une tribune, que nous publions sur notre site, avec ses 100 premiers signataires.



« APAISEMENT » Jour 10

Macron «choqué» par les hauts salaires

L'Humanité a décidé d'écrire le récit, au quotidien, des 100 jours d'«apaisement» lancés par Emmanuel Macron, le 17 avril. L'«Intervilles Macron», qui remplace les vachettes par les casseroles, faisait étape en Franche-Comté, ce jeudi. Sur le marché de Dole (Jura), même pour une visite imprévue, le président de la République a été apostrophé par des Français en colère, comme ce féru d'histoire : «On peut s'interroger sur votre venue, parce que la Comté a résisté au Roi.» À un autre qui lui parle des salaires des PDG, le chef de l'État ose : «Moi aussi ça me choque (...). Mais ce n'est pas l'État qui peut agir.» Prochaine étape : samedi, pour la finale de la Coupe de France ; 30 000 cartons rouges et sifflets seront distribués par la CGT aux abords du Stade de France, pour accueillir le président. ■

FLORENT LE DU